

# F.S.U. ARDENNES

Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation  
Insertion

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Ardennes - trimestriel - 1 euro - N°ISSN : 1264-9783 - N°CPPAP : 0113 S 07672  
Directeur de la publication : Didier Janin - Imprimé par nos soins

Numéro 16

Bulletin envoyé grâce au fichier informatique de la FSU, conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant en vous adressant à la section départementale FSU-08

**FSU Ardennes 48 rue Victor Hugo 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

**Téléphone : 03 24 33 14 14 Fax : 03 24 37 65 74 Mail : fsu08@fsu.fr**

## Poursuivre et amplifier la mobilisation dans l'unité

Dans la Fonction Publique et les Services Publics, en terme d'emplois, de salaires, de pouvoir d'achat, de conditions de travail, le compte n'y est pas, loin de là !

En effet, alors que le renforcement des services publics est indispensable dans un contexte de crise, l'État employeur refuse de renoncer aux 30000 suppressions de postes de fonctionnaires en 2009.

D'autre part, sur le plan salarial, aucune négociation sérieuse n'a eu lieu depuis plusieurs années dans la Fonction Publique. Les agents doivent se contenter de micro augmentations annuelles très largement inférieures à l'inflation.

À cela il faut ajouter les mauvais coups portés aux services publics. Le Président de la République et le gouvernement ont l'intention de supprimer 160000 emplois d'ici 2012 : « *une amélioration de la qualité des services publics, qui doivent être mieux adaptés aux besoins de nos concitoyens...* ».

- Comme si on pouvait améliorer l'Hôpital public en supprimant des infirmières!
- Comme si on pouvait améliorer la formation en supprimant des enseignants!...
- Comme si les campagnes allaient se trouver mieux après la disparition d'une poste, d'une école, d'une desserte SNCF...!
- Comme si la privatisation, la mise en concurrence d'EDF allaient nous sauver plus efficacement des prochaines tempêtes!

Cette politique de liquidation des Services Publics est, non seulement néfaste aux intérêts des populations, mais elle va à l'encontre d'une politique de sortie de la crise, à l'encontre des besoins de notre pays.

Si, actuellement, les effets de la crise sont quelque peu atténués en France par rapport aux autres pays européens, c'est justement parce que nous avons des services publics mais aussi une protection sociale encore solidaire.

La réforme des lycées a constitué le premier échec et le premier recul du Président de la République et du gouvernement. Depuis, ils ont été également mis en échec dans la réforme du statut des enseignants-chercheurs et de la formation des maîtres. Tout cela est à mettre au crédit des nombreuses mobilisations dans le secteur de l'Éducation. C'est pourquoi, il est nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation dans l'unité. Les manifestations du 1er mai constituent une nouvelle étape nécessaire qu'il ne faut pas manquer !

Didier JANIN,  
Secrétaire Départemental



**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

Déposé le 15 avril 2009  
Routage 206.  
Dispensé de timbrage.  
Charleville-Mézières CTC

### Sommaire :

- Page 1 : Édito  
Page 2 : La couleur des jours de grèves  
Page 3 : Non à la manipulation statistique sur les évaluations CM2  
Page 4 : La rentrée 2009 dans le second degré  
Page 5 : La rentrée 2009 dans le second degré  
Page 6 : Les jardins d'éveil : subterfuge et tour de passe passe  
Page 7 : La formation et le recrutement des enseignants  
Page 8 : La journée du 1er mai

## LA COULEUR DES JOURS DE GREVE

Rimbaud, le poète ardennais, a donné des couleurs aux voyelles...

La SNCF et EDF ont donné des couleurs aux jours qui sont bleus, blancs ou rouges...

Mais quelle est la couleur des jours de grève ?

Ma réponse à moi, c'est que les jours de grève ont toutes les couleurs des drapeaux des manifs, avec deux dominantes : le rouge (révolte) et le vert (espoir), et dans un coin hélas du jaune (ceux qui laissent les autres se battre pour eux).

Quant à la plupart des grands médias, ils ne les voient que d'une couleur : NOIRS! « Jeudi NOIR » répètent-ils mille fois quand la grève est prévue un jeudi ...NOIR : couleur du deuil, de l'anarchie, du chaos ! Même s'ils laissent aussi s'exprimer des grévistes, ils se placent délibérément du côté de ce qu'ils estiment être la normalité : ne pas faire grève, ne pas lutter, se laisser plumer. Les grévistes apparaissent alors forcément comme des non-citoyens, voire comme une sorte d'Anti-France, comme on disait sous Vichy.

Nous avons-nous aussi nos jours NOIRS : ce ne sont pas les jours de grève, ce sont ceux où l'on apprend les fermetures de postes, les délocalisations d'entreprises et autres nouvelles du même genre. Ça peut aussi arriver à des journalistes !

Mais il faut rebondir ! Un chanteur célèbre n'a-t-il pas fait rimer « Noir, c'est Noir » avec « il me reste l'espoir »? Et un de nos plus grands poètes nous l'a promis : « un jour viendra, couleur d'orange ».

Christian MARRY



## **Non à la manipulation des statistiques sur les évaluations CM2 !**

Les résultats des évaluations CM2 sont maintenant connus et on est en droit de se demander comment ont été pris en compte les logiciels syndicaux de remontée des résultats par école.

Le syndicat des inspecteurs SNPI-FSU (Syndicat national des personnels d'inspection-FSU) s'insurge contre la manipulation des statistiques des évaluations CM2 et contre les pressions illégales de la hiérarchie, dans un communiqué publié le 12 mars 2009 sous le titre « *Non à la manipulation des statistiques sur les évaluations CM2 !* », communiqué que nous publions ci-dessous.

« Des témoignages nous parviennent de toute la France faisant état de pressions directes ou indirectes des IA-DSDEN<sup>1</sup> sur les IEN CCPD<sup>2</sup> pour gonfler les statistiques des remontées des évaluations CM2. La plupart des instructions données l'ont été oralement, mais certaines instructions écrites nous sont parvenues et confirment les alertes qui nous ont été lancées.

Ces instructions consistent à demander aux IEN CCPD de transformer les fichiers des résultats renseignés par les directeurs d'école, notamment ceux qui ont intégré un code 2 validant des compétences partielles, ou bien à transformer les codes A en 0 ou en 1 pour faire remonter les scores.

Le SNPI-FSU appelle les inspecteurs à ne pas compromettre leur indispensable légitimité professionnelle au sein de leur circonscription, ainsi que la valeur de leur expertise institutionnelle nationale dans des opérations de manipulation des informations qu'ils ont à valider et à transmettre.

Ce genre de pratique déroge à l'évidence à la déontologie la plus élémentaire. Elle met à mal la neutralité du service public et la confiance des citoyens envers la fonction publique. Dans certains cas, les instructions délivrées par les IA-DSDEN s'apparentent à une demande de production de faux en écriture publique dénoncée par le Code de procédure publique et le Code pénal. Dans d'autres cas, les instructions sont accompagnées de menaces sur la carrière, voire sur la réussite au prochain oral d'un concours national de recrutement. Là encore, ce genre de pratique est dénoncée par la morale et les lois et il est susceptible de poursuites judiciaires.

Dans la plupart des cas qui nous ont été communiqués, la même légitimation de l'opération revient, comme l'expression d'une manipulation grossière : « l'académie (ou le département, selon les cas) est classée dernière dans la remontée des résultats des évaluations ; il faut absolument atteindre le niveau national, sinon les sanctions vont tomber (sous-entendu pour le recteur, l'IA-DSDEN, voire les IEN CCPD) ». Stupéfiante course à l'échalote !

Cette information doit être croisée avec les témoignages de plus en plus nombreux qui nous parviennent sur la gestion autoritaire et ouvertement menaçante par le ministère et l'administration centrale à l'encontre des recteurs et des IA-DSDEN. Le limogeage spectaculaire de l'IA-DSDEN du Rhône a été à cet égard l'élément de trop dans cette gestion archaïque, irrespectueuse et contraire aux valeurs de notre république et de la démocratie. Désormais, tous les IA-DSDEN craignent de se voir renvoyés à tout moment. Une rumeur, plus ou moins fondée, nous est très récemment parvenue faisant état d'une « prochaine charrette » (sic). Dès lors, on ne peut s'étonner que certains IA-DSDEN perdent leur sang-froid et se livrent à des pratiques inadmissibles.

Tout cela est le fruit d'une politique éducative inspirée par le culte absurde du résultat avec des chiffres manipulés, par l'autoritarisme et la personnalisation dans la gestion de la fonction publique, une politique qui vise à l'atomisation du service public national dont les relais territoriaux sont mis en concurrence sur le modèle des entreprises privées à but lucratif.

Le SNPI-fsu soutiendra avec force tous les IEN CCPD qui défendront la dignité de leur fonction et celle du service public en refusant de se conformer à des instructions manifestement illégales et de nature à compromettre gravement un intérêt public. De même, conformément à ses statuts, il soutiendra tous les IA-DSDEN qui se verraient menacés ou sanctionnés pour avoir défendu avec courage et lucidité les valeurs du service public. »

1 : Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

2 : Inspecteur de l'Education Nationale Chargé de Circonscription du Premier Degré

## Rentrée 2009 dans le Second Degré : l'hécatombe continue !

Quand et comment allons-nous pouvoir arrêter cette machine infernale qui chaque année « dégraisse » un peu plus, qui désormais atteint le squelette même de notre système éducatif ... ?

Pour la rentrée 2009, ce sont encore **45 postes d'enseignants** qui seront retirés dans les collèges et lycées de notre département (cf. liste exhaustive ci-dessous), auxquels il faut ajouter des postes de personnels Mis à Disposition, de personnels administratifs (-3 dans les établissements scolaires, -1 à l'Inspection Académique), 1 personnel de direction à Signy l'Abbaye et auxquels il faut aussi ajouter cette année 1 poste de documentaliste, 1 poste de CPE et 1 poste de personnel de direction « grâce à » la fusion des collèges Aristide Briand et George Sand à Revin !

### En collège : 19 suppressions / 2 créations

- **LE LAC** : 1 suppression (poste de classe relais)
- **NASSAU** : 1 suppression (Mathématiques)
- **FRENOIS** : 1 suppression (Allemand)
- **SALENGRO** : 1 suppression (Sciences et Vie de la Terre)
- **RIMBAUD** : 3 suppressions (Education Physique et Sportive, Anglais, Mathématiques)
- **JEAN MACE** : 1 suppression (Lettres Modernes) / 2 créations (Histoire-Géographie et Anglais)
- **ROUGET DE LISLE** : 1 suppression (Technologie)
- **SAULT LES RETHEL** : 1 suppression (Physique-Chimie)
- **SORBON** : 1 suppression (Anglais)
- **MOUZON-RAUCOURT** : 1 suppression (Technologie)
- **VIREUX-WALLERAND** : 1 suppression (Technologie)
- **BRIAND (Revin)** : 6 suppressions (Histoire-Géographie, 2 en Mathématiques, Lettres Classiques, Allemand, Espagnol)

En **SEGPA**, 2 postes sont supprimés (Le Lac et Sault Les Rethel), 3 sont créés : Sault Les Rethel, Vouziers et Salengro.

Sur les 21 suppressions de postes effectives, 5 seulement correspondent à des départs en retraite ou « régularisations »..., ce qui signifie que **16 collègues** se voient, selon le jargon, « **victimes de carte scolaire** » et vont donc, à la rentrée, se retrouver au mieux nommés dans un autre établissement, au pire TZR...

### En lycée : 31 suppressions / 2 créations

- **REVIN** : 9 suppressions de postes (Allemand, Lettres Modernes, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences et Vie de la Terre, Philosophie, Économie-gestion commerce, 2 en Génie mécanique-productique)
- **MONGE** : 3 suppressions (Mathématiques, Philosophie, Économie-gestion administrative) et 1 création (Lettres Modernes)
- **BAZIN** : 4 suppressions (Physique appliquée, Génie électrique, Lettres Modernes, Génie mécanique construction)
- **PIERRE BAYLE** : 7 suppressions de postes (Mathématiques, Anglais, Sciences économiques et sociales, Éducation Physique et Sportive, Lettres Modernes, Économie-gestion commerce, Physique-Chimie)
- **RETHEL** : 2 suppressions (Anglais, Allemand)

- **CHANZY** : 1 suppression (Mathématiques)
- **SEVIGNÉ** : 3 suppressions (Anglais, Mathématiques, Sciences et Vie de la Terre) et 1 création (Sciences et Techniques médicales)
- **BAZEILLES** : 1 suppression (Mathématiques)
- **GIVET** : 1 suppression (Économie gestion comptable)

Sur ces 31 suppressions de postes, 15 correspondent à des postes vacants, **16** à de **nouvelles mesures de cartes scolaires...**

Enfin, pour compléter ce tableau noir de la rentrée 2009 et des conditions de travail de plus en plus dégradées, il faut évoquer la situation d'un grand nombre de collègues qui voient leur temps de service partagé sur 2 voire 3 établissements.

30 des 37 collèges ardennais sont concernés, 96 enseignants vont « découvrir » en Juin leur **Complément de Service à Donner...**, 7 collègues de Salengro, 6 de Bogy sur Meuse, 6 de Vouziers/Le Chesne, 6 de Mouzon/Raucourt, 5 de Léo Lagrange, 5 de Bayard...

Les 10 lycées ardennais, eux, sont concernés, 37 enseignants seront touchés...

(liste détaillée consultable sur le site académique du SNES article « Postes Mouvement Intra 2009 »)

Au total, ce sont donc plus de **130 collègues** qui goûteront aux joies de la nomadisation..., pendant que dans le même temps l'Administration requiert de notre part plus de présence dans nos établissements, un investissement accru dans des projets divers et variés...

Inscrite dans le cadre plus large de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), cette réduction drastique des emplois dans l'Éducation Nationale, initiée il y a 3 ans et programmée sur 5 années consécutives pour un total de 80000 suppressions, ne manquera pas, pour la rentrée 2010, de marquer une évolution très nette et très significative de notre système éducatif, virage qui a d'ailleurs déjà été pris en partie par l'instauration du socle commun, des niveaux de compétences, de l'accompagnement éducatif...

De l'aveu de l'Inspecteur d'Académie lui-même, une autre rentrée placée sous la même contrainte budgétaire ne pourra se faire « sans que l'on touche à la structure elle-même »..., autrement dit aux horaires réglementaires actuels, aux enseignements, aux options, peut-être à l'entité « classe », peut-être aussi au réseau des collègues...

Ainsi, les suppressions massives de postes dans l'Éducation Nationale ne sont en fait que l'épiphénomène d'un projet éducatif dont les fondements idéologiques sont le libéralisme, le tri social, la marchandisation des savoirs, l'externalisation, la réussite de chacun selon ses capacités...

Pour la FSU, l'Éducation doit rester un investissement majeur pour l'accès de tous au plus haut niveau de qualification et c'est cette bataille idéologique que nous devons poursuivre, que nous devons gagner..., pour une autre École, pour une autre société !

Karine Fuselier  
SNES Ardennes

## **Jardins d'éveil : subterfuge et tour de passe passe !**

### **8000 places partiellement financées et ... 14 000 supprimées**

Quand je serai  
grande...  
J'aurai un  
petit vélo !  
En Attendant  
Je vais aller  
au jardin  
d'éveil...



Nadine Morano secrétaire d'État à la famille et Xavier Darcos, ministre de l'Éducation Nationale viennent d'annoncer l'expérimentation de jardin d'éveil dans les écoles maternelles en septembre 2009. Le ministre avait pourtant affirmé que les conditions d'inscriptions à l'école maternelle n'étaient pas modifiées à la rentrée 2009 : il s'agit bien avec cette annonce, de substituer à l'école maternelle, lieu d'éducation et d'apprentissage, une garderie beaucoup plus coûteuse pour les familles.

De plus l'annonce du financement partiel de 8000 places à la rentrée 2008 ne peut cacher la baisse régulière de la scolarisation des élèves de moins de trois ans à l'école maternelle. En effet le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans est passé de 35,4 % en 2000 à 21,3 % à la rentrée 2008 (chiffres MEN) : ce sont 14 000 élèves supplémentaires qui chaque année ne trouvent pas de place à l'école maternelle ! Pour maintenir le même taux de scolarisation en 2008 qu'en 2000 il aurait fallu inscrire 113 000 élèves supplémentaires !

Ainsi au temps des excuses après les propos blessants prononcés vis à vis des enseignants de maternelle n'aura pas succédé le temps des mesures positives en faveur des élèves.

Alors que l'intérêt des enfants nécessite de travailler la complémentarité et la continuité entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle, cette mesure cache mal la volonté d'économiser des postes à l'école maternelle, de remettre en cause le principe de gratuité et d'aboutir à une réduction des ambitions du service public d'Éducation. Cette mesure revient sur la loi actuelle qui prévoit la scolarisation des enfants de moins de trois ans, en priorité, dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé.

Pour le SNUipp, l'école maternelle est une véritable école. Première scolarisation des élèves, authentique lieu de prévention et de lutte contre les inégalités, elle mérite mieux que des a priori et des polémiques. Le SNUipp réaffirme la nécessité de scolariser tous les enfants dont les familles en font la demande y compris à partir de l'âge de deux ans. Il appelle les enseignants des écoles et les parents à multiplier les initiatives en faveur d'un développement de l'école maternelle.

Communiqué de presse SNUIPP

## La Formation et le Recrutement des Enseignants

La FSU revendique une amélioration de la formation professionnelle et disciplinaire des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré et la reconnaissance de leur qualification par l'obtention d'un master, mais elle a fortement contesté les modalités prévues par le gouvernement pour la réforme de la formation et du recrutement des enseignants ; elle a fait clairement connaître son exigence d'un report d'un an permettant une remise à plat de celle-ci.

Elle constate que le gouvernement a été contraint de prendre partiellement en compte la force de la mobilisation des universitaires, des étudiants et des personnels du 1er et du 2nd degré.

Elle acte de premières annonces sur l'année de stage et sur l'assurance qu'il n'y aura pas de baisse du nombre de postes aux concours en 2010, mais elle continue à contester le dispositif transitoire qui ne règle aucun problème de fond, ne permet aucune amélioration de la formation, est illisible pour les étudiants et contient de plus le risque de devenir définitif.

La FSU revendique une tout autre réforme que le dispositif aujourd'hui prévu ce qui implique l'abandon de l'actuel projet de réforme et l'ouverture de négociations afin d'obtenir une réforme conforme à ses revendications et à celles de ses syndicats nationaux. Cela nécessite que soit maintenu le principe du recrutement par concours avec un nombre de postes correspondant aux besoins. Cela implique notamment que soient discutées et revues les questions :

1. du contenu et de l'articulation des dimensions disciplinaires et professionnelles de la formation « master » ;
2. de l'articulation entre concours et masters ;
3. de la mise en place d'un réel cadrage national de la formation ;
4. du rôle et missions des IUFM ; maintien et développement de leur potentiel d'enseignement et de recherche ;
5. du développement de la recherche en éducation ;
6. d'une programmation pluriannuelle des volumes de postes au concours ;
7. de certaines disciplines de l'enseignement professionnel ;
8. du maintien d'une année de stagiaire post concours partagée entre service d'enseignement réduit et formation permettant des allers-retours entre pratique et analyse réflexive ;
9. des aides financières pour les étudiants et du pré recrutement ;
10. des précaires ;
11. d'une pré professionnalisation et d'un cadrage national des stages en M1 et M2 ;
12. d'une formation complémentaire après titularisation dans le cadre d'une entrée progressive dans le métier ;
13. du calendrier

Elle apporte son soutien aux consignes données par ses syndicats en particulier sur la non remontée des maquettes.

C'est sur ces points qu'en articulation avec ses syndicats nationaux concernés elle fera porter ses interventions auprès du gouvernement en toutes occasions et qu'elle appelle les personnels à l'action dans l'unité.

**DÉCLARATION COMMUNE DU 30 MARS 2009**  
**CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC,**  
**FSU, SOLIDAIRES, UNSA**

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1<sup>er</sup> MAI un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

Pour préparer le 1<sup>er</sup> Mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités.

En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...)

Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.

**1<sup>er</sup> mai 2009**

**10 heures Place Ducale à Charleville-Mézières**

**Rassemblement à l'appel des Organisations Syndicales**

**CGT-CFDT-FO-CFTC-FSU-UNSA-SOLIDAIRES**

**MANIFESTATION AVEC RETOUR PLACE DUCALE**